

Association Actions Accès Santé

Compte-rendu de la réunion publique du 2 mai

L'association avait invité un ou deux représentants de la mairie à participer à la réunion en tribune. Une seule conseillère municipale est présente, Mme Thobie, conseillère municipale d'opposition et membre de la commission spéciale « Offre de santé au Croisic ». Aucun conseiller de la majorité municipale, aucun conseiller municipal indépendant et aucun représentant de la mairie dans le groupe de travail n'est présent.

Une centaine de participants étaient présents, dont 16 se sont inscrits à l'association, portant son effectif à 106 adhérents.

1. Exposé de la position du bureau de l'association après la remise du rapport du groupe de travail et le communiqué de presse de la mairie du 29 avril

Pourquoi cette réunion publique ? Pourquoi avoir diffusé le rapport du groupe de travail ?

- Dans le communiqué de presse de la mairie, repris par les éditions de Ouest France et de Presse Océan du 30 avril, la mairie reproche à l'association d'être irrespectueuse envers les membres du conseil municipal, en diffusant ce rapport, car seuls les élus ont la légitimité de l'élection,
- Ce n'est pas la conception de la démocratie locale des adhérents de l'association réunis le 5 avril dernier qui ont tous réclamé la transparence immédiate sur ce rapport et la possibilité d'y réagir,
- Ce qui n'est pas contradictoire avec le respect de la décision finale qui revient bien sûr aux élus,
- Il faut ajouter que, lorsque l'association a accepté de participer au groupe de travail en janvier dernier, elle avait bien précisé par écrit qu'elle gardait sa liberté de parole et d'action,
- Il faut préciser aussi que l'association a attendu la diffusion aux élus de la commission, 5 jours francs avant sa réunion, pour mettre le rapport en ligne sur internet.

Dans le rapport 3 points d'accord entre les représentants de la mairie et ceux de l'association :

- Le besoin d'une offre totale de 8 médecins, soit 3 médecins supplémentaires, La polémique lancée par la mairie, accusant l'association « d'instrumentalisation de données pour exacerber la légitime inquiétude de la population » n'a donc aucun sens ; certes, l'association a proposé au groupe de travail un calcul théorique du besoin de médecins de 8.4 médecins mais elle s'est ralliée au chiffre de 8 proposé par la mairie, La répartition de ces 8 médecins entre Le Croisic et Batz n'est pas non plus un enjeu majeur pour l'association, car les 2 communes sont « dans le même bateau » en la matière,
- Le principe d'embaucher des médecins salariés, jusque-là refusé par la mairie,
- La priorité donnée à un projet mutualisé entre Le Croisic et Batz pour ces embauches.

Dans le rapport 2 points de désaccord entre les représentants de la mairie et ceux de l'association :

- Combien de salariés et combien de libéraux ?
 - les représentants de la mairie préconisent d'embaucher 1 médecin salarié et de rechercher 2 médecins libéraux,
 - alors que l'association demande que soit désormais engagée la recherche simultanée de 3 médecins libéraux ou salariés et que soient retenus les premiers candidats sérieux trouvés quel que soit leur statut,
 - l'annonce, dans le communiqué de presse de la mairie, repris par les éditions de Ouest France et de Presse Océan du 30 avril, de l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste libéral de 32 ans à temps plein est un élément nouveau par rapport aux informations communiquées en groupe de travail,
 - l'association se réjouit de cette information,
 - dès lors, elle est d'accord pour embaucher dans un 1^{er} temps un seul médecin salarié, puis de faire un bilan après la prise de fonction des 2 nouveaux médecins avant de relancer la recherche d'un 3^{ème} médecin, libéral ou salarié.

- Quels locaux pour accueillir ces 2 ou 3 médecins supplémentaires ?
 - Le rapport rédigé par les représentants de la mairie est muet sur cette question alors que les discussions dans le groupe de travail avaient mis en évidence que tous les cabinets médicaux sont occupés et que des pistes d'aménagement de la maison médicale pour créer de nouveaux cabinets existent,
 - l'association a donc produit un additif au rapport demandant que les études et travaux de ces aménagement dans la maison médicale ou ailleurs soient engagés immédiatement mais n'a pas eu de retour des représentants de la mairie,
 - l'annonce par la mairie dans le Presse Océan de mardi dernier que la maison médicale va être réaménagée nous rassure un peu mais on aimerait en savoir plus : comment et surtout quand ?

Un point d'inquiétude

- Quels retards dans l'embauche de médecins salariés au cas où les villes du Croisic et de Batz ne trouveraient pas rapidement d'accord sur un projet intercommunal ?
 - l'association estime que l'embauche de médecins salariés devrait alors absolument être faite rapidement dans le cadre communal du Croisic.

2. Discussions entre tous les participants

Mme Thobie, conseillère municipale d'opposition et membre de la commission spéciale « Offre de santé au Croisic » qui a examiné le 26 avril le rapport du groupe de travail, fait part de quelques informations qui ont été données par Mme la maire aux élus de la commission.

Des participants s'inquiètent de savoir si le docteur Mathivat et le médecin libéral annoncé pour fin 2024 pratiqueront bien des tarifs conventionnés de secteur 1, contrairement au médecin pédiatre qui pratique des tarifs de secteur 2. Ils estiment nécessaire que la mairie du Croisic s'assure de l'engagement des médecins libéraux à pratiquer des tarifs conventionnés avant de leur consentir un bail et, si juridiquement possible, inscrive cet engagement dans le bail.

D'autres participants s'inquiètent également de ce que des médecins n'exerçant qu'à temps très partiel, comme le pédiatre qui n'offre sur Doctolib des rendez-vous que 2 à 3 demi-journées par semaine ou comme le Dr Mathivat qui n'exercera qu'à mi-temps, dispose d'un bail à temps plein, gaspillant ainsi la ressource rare des cabinets disponibles dans la maison médicale. Ils estiment nécessaire que la mairie du Croisic organise le partage de certains cabinets médicaux entre médecins à temps partiel.

Un participant estime que seul l'exercice salarié permet de garantir à 100 % le respect des tarifs conventionnés et d'un travail à temps plein et souhaite que l'association continue à porter la revendication d'embauche de 3 médecins salariés. Le collectif à l'origine de la pétition de 2023 puis le bureau de l'association ont toujours dit que leur objectif était d'avoir plus de médecins au Croisic, peu importe qu'ils soient libéraux ou salariés. L'intitulé de la pétition était certes « Embauchons des médecins salariés au Croisic pour pallier la pénurie de médecins libéraux » mais le texte de la pétition précisait « Malgré ses efforts, la municipalité n'a toujours pas réussi à attirer d'autres médecins généralistes libéraux. Face à ce constat, il est indispensable d'essayer aussi d'embaucher des médecins salariés comme l'ont déjà fait avec succès de nombreuses communes, notamment Batz sur Mer dans son centre municipal de santé. »

D'autres participants déplorent la piètre qualité de l'accueil des patients dans la maison médicale, où on voit souvent des patients chercher en vain un interlocuteur pour obtenir une consultation urgente, prendre un rendez-vous ou comprendre pourquoi un médecin n'est pas là pour honorer un rendez-vous pris en bonne et due forme au préalable. Avant 2021, les 4 médecins étaient regroupés dans une société civile de moyens (SCM) qui employait 3 personnes qui se relayaient pour assurer un secrétariat pendant toutes les heures d'ouverture de la maison médicale. Cette SCM a été dissoute après le départ du Dr Gautherot. Aujourd'hui, les 2 médecins généralistes présents n'ont pas de secrétariat commun présent physiquement en salle d'attente. Là aussi, des participants estiment nécessaire que la mairie du Croisic incite au rétablissement d'une SCM entre tous les médecins libéraux avec un accueil correct et même une informatique partagée et que la mairie du Croisic s'assure de l'engagement des nouveaux médecins libéraux à intégrer la SCM avant de leur consentir un bail et, si juridiquement possible, inscrive cet engagement dans le bail. Un participant souligne que, pour le fonctionnement optimal d'une SCM, il est nécessaire d'avoir un bail global pour tous les cabinets médicaux alors que les baux consentis actuellement par la mairie sont faits cabinet par cabinet.

En réponse à la question d'un participant, il est indiqué que le calcul théorique du besoin de 8.4 médecins permet de mettre la densité de médecins par habitant sur la Presqu'île Le Croisic-Batz au même niveau que la densité sur la France entière, avec une majoration de 16 % pour la structure d'âge, suivant la méthode du ministère de la santé, et de 25 % pour les besoins des résidents secondaires, ces 25 % étant corroborés par les données de la CPAM sur le pourcentage de consultations données par les médecins de la Presqu'île à des patients n'habitant pas sur le territoire de Cap Atlantique.

Un participant estime scandaleux que l'ARS ait pu dire, d'après le communiqué de presse de la mairie, que « créer un centre où exerceraient des salariés, uniquement pour répondre à la pression de la

population serait voué à l'échec ». Il demande si les représentants de l'association dans le groupe de travail ont participé à la réunion avec l'ARS et si ils peuvent confirmer que l'ARS a effectivement dit cela. Il est répondu que les représentants de l'association n'ont pas participé à cette réunion que la mairie a délibérément organisé à une date où ils n'étaient pas disponibles. Le compte-rendu de la réunion rédigé par la mairie a été validé par des échanges de mails avec l'ARS transmis à l'association dont l'un disant « notre propos est plus de vous mettre en garde sur le risque de déséquilibre financier qui pourrait en découler en cas d'ouverture d'un centre municipal avec un seul médecin ». Cette citation de l'ARS par la mairie est donc pour le moins tronquée. Plus généralement, il faut noter que l'ARS Pays de la Loire, qui avait été très réticente à la création du centre de santé de Batz, alors que l'ARS Bretagne avait autorisé des dizaines de centres municipaux de santé, a beaucoup évolué et se place aujourd'hui uniquement en conseil des communes.

Plusieurs participants plaident pour ne pas laisser sans réponse les polémiques ouvertes par la mairie dans son communiqué de presse, mettant en cause la probité de l'association de manière totalement inacceptable. En même temps, il ne faut pas que l'association s'engage dans une guerre stérile de communiqués et dans l'entretien des polémiques ouvertes par la mairie.

La suite des actions de l'association courant 2024 donne lieu à de nombreux échanges dont il ressort :

- Après le remise du rapport du groupe de travail et la polémique initiée par le communiqué de presse de la mairie, il est probable que la mairie n'associera plus l'association à quoi que ce soit,
- Jusqu'à l'installation effective du médecin libéral à temps plein et du médecin salarié, l'association surveillera par tous moyens l'avancement de toutes les étapes à franchir par la mairie pour cette installation et engagera toute action utile en cas de retard ou de dérive,
- Le bureau de l'association informera régulièrement tous les adhérents de ce suivi et tous les adhérents sont invités à remonter toute information portée à leur connaissance,
- Tous les croisicais intéressés et en particulier les membres de l'association sont invités à assister au prochain conseil municipal qui débattera de l'offre de santé, pour témoigner silencieusement de leur mobilisation sur ce sujet, probablement le 21 mai,
- Le bureau de l'association débattera rapidement des prochaines modalités de communication de l'association, avec un éventuel communiqué de presse,
- Plus largement, le collectif s'est structuré en association pour garantir sa pérennité et en particulier pour veiller à ce que le sujet de l'offre de santé soit dans le débat des prochaines élections municipales si cette offre est toujours insuffisante à la fin du municipe actuel.

De nombreux participants félicitent l'association de tout le travail fait depuis un an qui a enfin réussi à faire bouger les choses et à donner des perspectives positives, même si rien n'est acquis.